



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lundi 08 janvier – 18h30

Compte rendu

Présents : 12 / Excusés : 18 / Pouvoirs : 16

Ordre du jour

1. Rapport moral et rapport d'activité
 2. Rapport financier
 3. Remplacement d'un membre du bureau*
 4. Organisation du syndicat
 5. Temps de travail et régime indemnitaire – négociations pour 2024
 6. Informations générales sur les actualités syndicales en cours
 7. Questions diverses
-

1. Mot d'accueil, rapport moral - rapport d'activité Présentation Christophe Dénarié – Secrétaire Général.

Le secrétaire général souhaite à toutes et tous une très belle année 2024, et remercie les adhérentes et adhérents d'être présents.

Il précise que l'UNSA continuera à porter nos valeurs où l'humain et au centre, où l'égalité et l'équité sont nos priorités.

Rapport moral et d'activité

L'année 2023 a été une année bien remplie concernant les activités du syndicat.

Depuis les dernières élections de 2022, le syndicat est beaucoup plus écouté et considéré par la collectivité. Ce qui nous vaut un surcroît de travail.

On peut réellement dire que le dialogue social avec le Maire, avec les élus que nous interpellons, les DG, et tout autre chef de service est bien présent et sans « langue de bois ».

Un rapport de confiance est maintenant instauré entre le Maire, les DGS et DGA, la nouvelle DRH et l'UNSA. Avec Catherine nous faisons tout pour le maintenir, ce qui ne nous empêche pas de dire ce que l'on pense même et surtout quand nous ne sommes pas d'accord.

Nous essayons de porter les valeurs de l'UNSA dans chacun de nos rendez-vous, des groupes de travail, dans les négociations.

Comme l'a souligné récemment notre nouvelle DRH, l'UNSA travaille toujours les dossiers avant de se rendre aux réunions, et Madame METRAL apprécie fortement l'implication des représentants du personnel dans la collectivité.

Nous continuerons cette année encore dans cette voix.

En 2023 nous avons eu :

- Plus de **50** rendez-vous individuels avec des agents
- **4** rendez-vous en « tête à tête » avec Monsieur le Maire
- Plus de **20** réunions concernant les instances : F3SCT, CST, Conseils médicaux, préparations aux instances
- **4** services visités par la F3SCT
- Nous avons fait **19** réunions mensuelles d'information dans les services comme : CTM, parcs et jardins, la ferme, les services rue Vaugelas, le service RH, la direction des ST, la crèche collective, certaines écoles, la MAJ
- Participé à plus de **15** groupes de travail sur : le temps de travail, les groupes de fonction, le RIFSEEP, etc...
- Le bureau syndical s'est réuni **10** fois
- Et nous avons manifesté à Chambéry plus de **10** fois

En tout, c'est **plus de 190 rendez-vous** que nous avons honoré.

C'est 50 rendez-vous de plus qu'en 2022 (139) et 90 qu'en 2021 (101).

Cela prend beaucoup de temps, c'est pourquoi nous sommes toujours ouverts à toutes les propositions que vous pourriez nous faire si vous souhaitez consacrer un peu de temps à votre syndicat.

Nous sommes également sollicités par des agents d'autres collectivités. Nous accompagnons actuellement plusieurs agents de Grand Lac et du Conseil Départemental de la Savoie. La Savoie n'ayant pas d'UD 73 pour les territoriaux, c'est Christophe qui s'occupe des demandes. Les personnes adhèrent alors à l'UR Aura.

Actuellement nous essayons de motiver des agents de Grand Lac pour monter une section ou un syndicat UNSA. Elles ne sont pas contre mais.....Si vous connaissez des personnes travaillant à Grand Lac nous pourrions les contacter pour aider à implanter l'UNSA.

Rapport MORAL et rapport d'ACTIVITÉ approuvés à l'unanimité.

2. RAPPORT FINANCIER Présentation Sylvain Pellissier – Trésorier.

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Solde créditeur du compte au 1^{er} janvier 2023 : **3011.48 €**

Recettes :

3958.70 € - Adhésions

204.66 € - Aides de l'UNSA Territoriaux pour les élections

600 € de la ville d'Aix-les-Bains donnés aux syndicats en fonction des résultats aux élections professionnelles de 2022

TOTAL RECETTES 2023 = 4763.36 €

Dépenses :

1979 € Cotisations sur les adhésions pour l'UNSA TERRITORIAUX et UR AuRA

55.76 € Site internet OVH

2.48 € Frais bancaires

999,94 € Frais de formations pour le 9 mars et les 24 et 25 avril 2023

621,72 € Élections

544,80 € Goodies et pub

299,42 € Frais de transports et abonnement « La gazette »

TOTAL DEPENSES 2023 = 4503.12

SOLDE AU 31 DECEMBRE 2023 : +3271,72€

Le bureau syndical a souhaité ouvrir un Compte sur livret qui rapporte 2% l'an. 2000€ ont été versés en deux fois le 03/10 et le 15/11. Pour information ils ont rapporté à ce jour 6,66€ !

Au 31 décembre 2023, le solde sur le compte courant et de + 1271,72€ et sur le livret de + 2000€

Pour information une subvention sera versée dans le courant du 1^{er} trimestre 2024 par l'UNSA TERRITORIAUX pour l'organisation des 2 jours de formation F3SCT d'avril 2022.

Rapport FINANCIER approuvé à l'unanimité

Point sur les adhésions - Présentation Christophe

Montant de l'adhésion

Depuis la création du syndicat en janvier 2019, les montants de l'adhésion n'ont pas augmenté.

Pour rappel, une part sur chaque cotisation est reversée à la fédération UNSA TERRITORIAUX selon le modèle suivant :

- Pour les agents à temps complet 40€
- Pour les agents à temps non complet 24€
- Pour les retraités 24€

Et 1€ par adhérent est également reversé à l'UR AuRA.

Évolution des adhésions

Depuis 2019 on note une évolution constante et notamment depuis les dernières élections professionnelles.

Comme vous le savez, nouvelle année veut dire nouvelle adhésion, je vous appelle tous à renouveler la vôtre !!!!

3. Remplacement d'un membre du bureau* - Présentation Christophe

Comme le prévoit les statuts, lors de la démission d'un membre du bureau syndical en cours de mandat, le bureau remplace la personne démissionnaire jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Nathalie FRONTERA a succédé à Clément DUMESNIL en tant que membre du bureau syndical depuis le mois d'octobre.

Aujourd'hui l'assemblée générale doit, à l'issue d'un vote, élire un membre jusqu'au remplacement total de tous les membres du bureau en 2025. Bureau élu pour 3 ans.

Le SG fait un appel à candidature :

- Nathalie FRONTERA

A l'issue du vote, Nathalie FRONTERA est élue pour un an comme membre au Bureau Syndical.

Approuvé à l'unanimité

4. Organisation du syndicat - Présentation Christophe

Le syndicat s'organise pour se reposer de moins en moins sur les épaules de Christophe et de Catherine.

Des DAS, Décharges d'Activités de Service, ont été mises en place :

- 10h / semaine pour Christophe
- 5h / semaine pour Catherine
- 2h / semaine pour Marie-Lou
- 3h / mois pour Nathalie

Des heures de décharge sont encore disponibles. Toutes personnes souhaitant s'investir pour le syndicat peuvent en bénéficier.

Pour information suite aux élections de 2022, notre syndicat est crédité de 116,5h par mois, soit 29h07 par semaine de DAS.

Changements de RP

Suite à des départs de notre collectivité, des changements de représentants du personnel UNSA dans les instances sont actés ou vont avoir lieu prochainement :

- **CAP C** – Hovig VARTANIAN devient titulaire et François CHIODI entre en tant que suppléant
- **CST** – Jean-François BACHELARD entre en tant que suppléant
- **F3SCT** – Chrystel BERGER-SONNET entre en tant que suppléante
- **Conseil médical C** – Adeline Montoro devient titulaire et Chrystel BERGER-SONNET entre en tant que suppléante.

De plus Adeline METRAL et Pierrette GOUESLAIN sont respectivement titulaire et suppléante au **Comité social économique** qui se réunit une fois par mois en RH en présence de Géraldine DEMANGECLAUDE, Marie-Hélène LEVALLOIS, Sophie PETITGUILLAUME et les représentants FO.

Prochain départ, Daniel CAILLE.

Merci de voir autour de vous quelles personnes de catégorie A pourraient être intéressées pour être suppléantes en CAP A et/ou au conseil médical A.

Formations

Sachez que l'UNSA organise tout un panel de formations pour les adhérents. Vous pouvez consulter la liste de ces formations sur le site du CEFU. Ces formations sont prises en charge financièrement par l'UNSA et compte comme des formations professionnelles.

Site internet

Tous les adhérents ont un accès privé sur le site internet de notre syndicat. Plusieurs dossiers sont accessibles dont notamment **tous les CR UNSA des instances**, ainsi que les PV officiels de la ville. D'autres **documents « cadres » de la collectivité** sont consultables.

N'hésitez pas également à le consulter régulièrement, notamment la 1^{ère} page en accès libre, nous relayons les informations nationales de l'UNSA TERRITORIAUX et de l'UNSA FONCTION PUBLIQUE et nous donnons des **informations sur les négociations avec notre collectivité**. C'est Marie-Lou qui une fois par semaine met en ligne de nouveaux articles.

Faites de la pub du syndicat autour de vous par exemple via notre site pour que vos collègues puissent mieux nous connaître. Votre engagement est précieux et plus nous serons nombreux plus nous aurons du poids !

Réunions « mensuelles d'information » dans les services

Nous avons, l'année dernière, fait 19 réunions dans des services. Nous avons à chaque fois trouver un bon accueil et plusieurs services nous ont demandé de revenir régulièrement ce que nous essayons de faire.

3 flops !!!! en Mairie personne n'est venu, à la crèche Co, personne excepté notre adhérente, à la direction des ST lors de la 2^{ème} réunion : personne.

Nous sommes à votre écoute.

Nous allons très prochainement mettre un nouveau planning en place, n'hésitez pas nous faire des propositions de services où nos réunions seraient les bienvenues.

Pour information - Pas de vote.

5. Temps de travail et régime indemnitaire – négociations pour 2024

Retours rapides sur les différents groupes de travail et réunions concernant

- La PFA
- Le temps de travail,
- Les groupes de fonction,
- Le régime indemnitaire, sans oublier les enseignants et les policiers municipaux

Pour information - Pas de vote.

6. Informations générales sur les actualités syndicales en cours

Nous allons cette année travailler :

- Sur la mise en place du CIA et des nouveaux critères de l'évaluation professionnelle
- La mise en place du temps de travail dans les services
- Le protocole syndical et les ASA syndicales
- La prévoyance
- La mise en place du logiciel temps
- La mise en place de la monétisation du CET
- La poursuite des visites dans les services

Quels sujets, quels dossiers, aimeriez-vous que nous négociions avec la collectivité ?

Pour information - Pas de vote.

7. Questions diverses

- Retour sur le dernier mail de FO

Beaucoup d'allégations, d'allusions et surtout de mensonges ont été écrits. Avec Catherine nous ne ferons pas de réponse publique, nous ne souhaitons pas prendre les agents en otage et donner le pitoyable spectacle d'une guerre de syndicats, qui somme toute, reste unilatérale.

Par contre, en tant qu'adhérents UNSA, vous pourriez être sollicités ou interpellés par des collègues ; nous tenons donc à vous informer sur les questions soulevées, pour que vous puissiez répondre de manière argumentée.

FO : "La refonte du régime a été faite par des catégories A pour des catégories A.... nous (qui ? catégories C) n'avons récolté que les miettes laissées en bord de table"

Lors de la 1ère réunion l'UNSA a présenté en premier ses propositions sur les seuils planchers de l'IFSE. FO avait proposé un montant moindre pour les catégories C3 **puis s'est ralliée** à notre proposition. A l'issue de cette réunion, et **à notre initiative**, nous avons fait une proposition commune à monsieur le Maire.

Notre 1ère proposition était de 207 000€ au-dessus du budget alloué par la ville. Quant à celle de nos collègues, elle était de 85 000€ ! La collectivité nous a permis alors une enveloppe supplémentaire ne dépassant pas les 100 000€. Nous avons donc fait, seul, **de nouvelles propositions pour en arriver à celle votée au CST.**

Les propositions UNSA ont chaque fois ponctionné les catégories A pour revaloriser l'IFSE des groupes de fonction de catégorie C. Le nombre d'agents en C fait que mécaniquement les sommes ajoutées aux seuils plancher ne sont pas toujours importantes. Néanmoins, si l'on prend un exemple sur la catégorie, les C2 ont vu leur régime indemnitaire plancher doubler depuis 2022. De 130€ en 2022, à 200 € en 2023, pour finir à 260€ en 2024, ce qui n'est pas le cas des A. FO dans ses calculs, ne veut pas reconnaître les efforts consentis par la collectivité dès janvier 2023.

*FO : "Nous avons voté l'abstention lors du CST, car ce qui va être mis en place est **contre** nos valeurs et contre vous !"*

Alors pourquoi n'avoir pas voté "contre" et s'être seulement abstenu puisqu'étant minoritaire ce vote "contre" n'aurait pas bloqué le passage au Conseil municipal ?

FO : "Nous sommes le syndicat majoritaire de 70 % agents de la ville, vous êtes 70% de la catégorie C et nous nous battons pour vous !!!!"

Outre le fait que nous sommes les élus d'un collectif que nous avons à cœur de représenter dans son intégralité, nous rappelons ci-dessous les chiffres des dernières élections professionnelles :

CST : 51% UNSA / 38% FO

CAP C : 36% UNSA / 50% FO. C'est la seule instance où FO est majoritaire.

Enfin **dans toutes les autres instances l'UNSA est majoritaire voire la seule à siéger.**

- 18 sièges (titulaires) sur 27 en CAP / CCP / CST / F3SCT
- 5 sièges sur 6 au Conseil Médical.

Pour un total de 27 représentants du personnel titulaires et suppléants confondus.

FO : "Concernant le CIA, nous n'avons jamais été d'accord..., et ce depuis 2017..."

"Une prime voulue par la direction en partenariat avec une autre organisation syndicale pour "sanctionner" les mauvais ou trop bons élèves..."

Pour rappel, cette prime CIA (complément individuel annuel) est obligatoire dans le dispositif « RIFSEEP » et la collectivité est obligée de le mettre en place sous peine d'être sanctionnée. Les élus lors d'un groupe de travail en 2022, ont demandé aux organisations syndicales si elles étaient d'accord pour la mise en place du CIA. Réponse positive des OS. La Ville s'est alors félicitée que FO soit (enfin) d'accord.

Les montants ne sont pas très élevés et constituent « un petit plus » que l'UNSA souhaiterait voir grandir à l'avenir mais il est prudent de ne pas lui donner d'importance car les critères d'attributions ne sont pas encore définis. Vous êtes d'ailleurs invités à participer à cette réflexion dès le début du mois de Janvier. L'IFSE par contre, est liée à votre poste et à votre expérience professionnelle, ce qui est plus rassurant et surtout plus facile à objectiver.

Bien entendu si vous souhaitez plus d'information sur d'autres points mis en avant dans le mail de FO, Catherine et moi restons à votre entière disposition.

CR fait par le secrétaire général.

Fin de la réunion à 20h00, suivie d'un verre de l'amitié.